LES JUSSIEU UNE DYNASTIE DE BOTANISTES AU XVIII^e SIÈCLE (1680-1789)

PAR
LOUISE AUDELIN

INTRODUCTION

Plusieurs dynasties ont illustré l'histoire des sciences; pour la botanique, ce fut le cas de la famille Jussieu. Trois hommes se succédèrent sous l'Ancien Régime, avec une régularité remarquable, au Jardin du roi et à l'Académie des sciences de 1710 à 1789: Antoine (1686-1758), démonstrateur de botanique au Jardin du roi de 1710 à sa mort; Bernard (1699-1777), son frère, sous-démonstrateur de 1722 à 1777, et leur neveu, Antoine-Laurent (1748-1836), sous-démonstrateur lui aussi et auteur du Genera plantarum, paru en 1789, couronnement des recherches de Bernard comme des siennes dans le domaine de la classification naturelle des végétaux. Personnalités scientifiques éminentes, mais également hommes d'affaires, Antoine, puis son neveu, surent édifier, pour l'un, et gérer, pour l'autre, une fortune importante, avec une rigueur et un sens de l'économie caractéristiques de leurs origines lyonnaises, qui ne se démentirent jamais.

SOURCES

La Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle conserve la plupart des papiers scientifiques et privés de la famille Jussieu. De 1857 à 1985, les descendants des Jussieu donnèrent ou vendirent à l'établissement d'abord les manuscrits scientifiques et, en dernier lieu, les archives privées intéressant l'histoire sociale. D'autres dons avaient été faits par la famille en 1935 au laboratoire de Phanérogamie du Muséum et à l'Académie des sciences et constituent un complément important à notre documentation. Certains papiers appartenant au fonds Jussieu se trouvent parmi les archives déposées par la

Bibliothèque du Muséum aux Archives nationales (sous-série AJ¹³). Le Minutier central des notaires parisiens, la sous-série O¹ et la série Y, ainsi que les archives privées aux Archives nationales (fonds Malesherbes, 399 AP), ont également été exploités. La Bibliothèque nationale (département des Manuscrits), celle de l'Académie de médecine ainsi que celle de la Faculté de médecine et enfin les archives du laboratoire de Cryptogamie du Muséum complètent les fonds parisiens. Les Archives départementales du Rhône, la Bibliothèque municipale de Lyon, les Archives municipales de Lyon et celles de Montrottier (Rhône) ont fourni la documentation relative aux origines de la famille. Des compléments d'information ont été apportés par la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, la Bibliothèque municipale de Grenoble et, à Londres, le British Museum (Natural History) et la British Library, de même que les bibliothèques de la Royal Society et de la Linnean Society. Enfin, des fonds privés m'ont été aimablement communiqués par leurs propriétaires, descendants des Jussieu, M^{me} Lewandowska et M. Dufresne.

PREMIÈRE PARTIE UNE ASCENSION SOCIALE EXEMPLAIRE ?

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES

Du notariat à la pharmacie. — Les origines de la famille Jussieu se rattachent à une région, le Lyonnais (Montrottier est à l'ouest de Lyon), et à un milieu socio-professionnel, celui des professions libérales. A l'origine les Jussieu étaient tous notaires, avant que le père des botanistes, Laurent, ne s'installe à Lyon comme apothicaire à la fin du XVII^e siècle. Les Jussieu appartenaient donc à une bourgeoisie aisée et intellectuelle.

Le ménage d'un apothicaire lyonnais (1681-1718). — En 1680, Laurent de Jussieu épousa la fille d'un architecte lyonnais, d'un milieu aisé comme lui. De 1682 à 1704 naquirent seize enfants. Le chiffre élevé de ces naissances tranche dans le contexte de crise démographique que connut Lyon pendant les dernières années du règne de Louis XIV; il prouve que les Jussieu disposaient de domaines ruraux suffisants pour pallier la pénurie frumentaire qui était à l'origine de cette crise.

La famille disposait en effet, à Lyon même et dans les environs, d'un patrimoine immobilier important qui représentait d'ailleurs la majeure partie de la fortune de Laurent à sa mort. Celui-ci apparaît donc comme un bourgeois lyonnais typique, quoique plus fortuné que la plupart des membres des profes-

sions libérales de la ville.

L'établissement des enfants. — Dix des enfants survécurent et empruntèrent trois voies différentes : les sciences (l'aîné, Christophe, reprit l'officine paternelle ; Antoine, Bernard et le benjamin Joseph furent botanistes) ; l'Église (deux filles carmélites, un frère prêtre à Paris et un autre grand vicaire à Beauvais) ; et le commerce (un marchand mercier et un marchand drapier, tous deux à Paris).

La vocation de Bernard pour les sciences fut des plus incertaines : c'est son père qui le poussa dans cette voie, constatant qu'elle avait fort bien réussi à

Antoine.

CHAPITRE II

LA FORTUNE DES JUSSIEU ET SA GESTION

Le patrimoine des Lyonnais (1711-1758). — L'aîné des fils de Laurent de Jussieu, Christophe, épousa successivement deux filles de marchands lyonnais aisés. Il acheta un fief noble en 1715, en parfait notable lyonnais désireux de « jouer » au seigneur.

Le partage de l'héritage paternel s'effectua, en 1725, avec la plus parfaite équité et beaucoup de bon sens, les domaines fonciers importants restant aux mains de la mère et le marchand parisien étant payé en argent plutôt qu'en

terre. Chacun avait donc une chance égale de réussite au départ.

A la mort de Christophe en 1758, la succession représentait un montant élevé, mais elle reposait presque uniquement sur le domaine acheté en 1715, ce qui laissa la veuve dans une situation assez peu confortable puisque son mari avait légué ce patrimoine à son fils aîné, né du premier lit.

La fortune des frères botanistes (1710-1777). — Les trois botanistes, Antoine, Bernard et Joseph de Jussieu, restèrent célibataires. A la mort d'Antoine en 1758 comme à celle de Bernard en 1777, la fortune atteignait environ 220 000 livres. Les offices et les charges officielles en formaient avec les rentes les principaux articles, signe d'une fortune typiquement parisienne, par opposition aux fortunes lyonnaises à dominante immobilière. Un chiffre aussi élevé est à rapprocher de ceux qu'atteignent alors les fortunes nobiliaires, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'au chapitre des charges, on trouve un office de secrétaire du roi.

Il faut chercher l'origine de cette fortune dans les profits tirés de l'exercice de la médecine que pratiquait Antoine, plus que dans le revenu des emplois officiels ou ceux du patrimoine immobilier.

La gestion du patrimoine familial (1725-1777). — Trois des frères, dont Bernard et Joseph, avaient hérité de domaines familiaux à Lyon. La gestion en fut assurée par Christophe, puis surtout par sa veuve, Jeanne Pallier, Bernard se désintéressant totalement de ces contingences matérielles et Joseph étant resté au Pérou plus de trente-cinq ans.

Joseph fut tellement éprouvé par son séjour lointain qu'il dut être interdit, car inapte à s'occuper de son important patrimoine, dont il ne profita jamais mais dont ses héritiers, et notamment Antoine-Laurent, le fils de Christophe, surent préserver l'intégrité à leur profit, faisant ainsi preuve d'un grand sens

de leurs intérêts et d'un solide réalisme.

La fortune des marchands. — Paradoxalement, ce sont les deux commerçants de la famille qui réussirent le moins bien socialement et durent avoir recours à la générosité des scientifiques. Mais, si mince fût-elle, la succession des marchands ne fut pas négligée par le reste de la famille, puisqu'ils possédaient une part du patrimoine familial.

Le mariage d'Antoine-Laurent. — Rompant avec la tradition de ses oncles, Antoine-Laurent de Jussieu se maria. En 1778, un projet de mariage avec M^{lle} Poissonnier-Desperrières échoua, car la fortune de la jeune fille, fondée sur une habitation à Saint-Domingue, n'offrait pas les garanties nécessaires. Au contraire, la famille Bellet, moins connue mais plus sûre financièrement (origines: négoce et magistrature municipale parisienne) se vit agréer.

La fortune d'Antoine-Laurent en 1789. — En 1789, la fortune d'Antoine-Laurent dépasse les 300 000 livres. Les chapitres dominants restent les charges officielles et surtout les rentes, mais un élément spéculatif a fait son apparition : des actions de la Compagnie des Indes et de la Caisse d'Escompte, encore que leur part reste faible.

Antoine-Laurent a donc poursuivi la politique de son oncle Antoine, préférant les rentes, plus sûres et faciles à percevoir. Cette prudence trouve sa source dans les origines lyonnaises.

CHAPITRE III

ARISTOCRATES BOURGEOIS OU BOURGEOIS GENTILSHOMMES ? LE STATUT SOCIAL DES JUSSIEU

L'anoblissement des médecins botanistes. — En 1738, Antoine acheta très cher une « savonnette à vilain ». Son pragmatisme lui avait fait en effet penser au moins autant au côté honorifique de la charge anoblissante qu'au revenu qu'il pourrait en tirer régulièrement. En outre, la fréquentation du monde de la robe pour des raisons professionnelles pouvait impliquer un certain mimétisme de sa part.

Les relations non professionnelles. — Les Jussieu avaient assez peu de relations haut placées, notamment à la Cour, en dehors du cadre de leur profession. Ils sollicitèrent très rarement des faveurs pour eux-mêmes.

Leurs contacts extra-professionnels se situaient essentiellement dans le monde de la robe (Malesherbes, les Goislard).

Le train de vie. — La maison familiale de la rue des Bernardins ne se trouvait pas dans un quartier particulièrement en vue dans le Paris du XVIII^e siècle : il avait été choisi en raison de sa proximité du Jardin du roi.

Le décor était austère (même à l'époque du neveu) et le seul luxe résidait dans la salle de compagnie, pièce « publique » par excellence, car les Jussieu avaient le sens du decorum qu'impliquait leur qualité de savants en vue. Les concessions au goût du temps (exotisme, chinoiseries) étaient pratiquement inexistantes. Pourtant, cette gravité évoque, plutôt qu'un intérieur bourgeois, un décor de vie noble.

Plusieurs domestiques servirent les savants, mais leur nombre resta assez

réduit, d'autant qu'à partir de 1765 c'est Antoine-Laurent qui assura le rôle de « régisseur ». Il fit preuve dans cet emploi inattendu d'un sens aigu de l'économie, donnant ainsi à la maison un train de vie plutôt bourgeois.

La tradition familiale. — Dans la famille Jussieu, le sentiment religieux est caractérisé par une certaine austérité, assez proche du jansénisme dans ses mani-

festations, et surtout par une grande sincérité.

Le sens de l'intérêt familial est le trait qui frappe le plus chez les membres de la famille. Tour à tour, Antoine, Bernard, puis Antoine-Laurent jouèrent le rôle de père pour leurs frères plus jeunes ou leurs neveux, faisant ainsi pro-

fiter les autres de leur réussite personnelle.

Les Jussieu sont, dans le fond, des bourgeois lyonnais dont l'anoblissement n'a été qu'un moyen de s'intégrer à la haute société parisienne qu'ils côtoyaient professionnellement. Ce sont avant tout des savants, pour qui la fortune fut un moyen, non négligeable certes, mais pas une fin.

DEUXIÈME PARTIE LA CARRIÈRE SCIENTIFIQUE

CHAPITRE PREMIER

LES DEBUTS D'ANTOINE DE JUSSIEU

La formation scientifique. — C'est à un médecin lyonnais ami de Tournefort, Goiffon, qu'Antoine de Jussieu doit sa première formation de botaniste et ses études de médecine à Montpellier.

La chance. — Bénéficiant de la mort accidentelle de Tournefort, Antoine fut recommandé au surintendant du Jardin du roi, Fagon, par Goiffon qui l'encouragea à herboriser puis à présenter sa récolte au surintendant qui était sensible aux efforts pour l'enrichissement des collections de son établissement. Le 10 août 1710, Antoine fut nommé démonstrateur.

Entièrement dévoué à Fagon, il accepta de se faire recevoir docteur de la Faculté de Paris, comme l'avait fait Tournefort à la demande du surintendant, pour calmer la rivalité qui opposait les Facultés de Paris et de Montpellier.

CHAPITRE II

UN SIÈCLE D'ENSEIGNEMENT DE LA BOTANIQUE AU JARDIN DU ROI

Une fidélité absolue à l'esprit de Fagon (1710-1729). — Les démonstrations

sur lesquelles reposait l'enseignement de la morphologie et des vertus médicinales des plantes se firent à l'époque d'Antoine de Jussieu de la même façon

qu'à celle de Tournefort.

En revanche, Antoine insista plus que son prédécesseur sur la vocation coloniale du Jardin; il formait les voyageurs à la connaissance de la flore exotique, mais il lui arrivait aussi de dépasser son rôle strictement pédagogique pour rédiger des mémoires destinés aux dirigeants de la Compagnie des Indes, afin d'attirer leur attention sur l'intérêt économique de certaines plantes. Il se montra en cela un disciple fidèle de Fagon.

Il contribua lui-même à l'enrichissement du Jardin en voyageant en Espagne et au Portugal (1716-1717), voyage au cours duquel il forma son frère Bernard à la botanique. Quelques années plus tard, celui-ci fut nommé

sous-démonstrateur.

La crise (1729-1732). — Un conflit opposa Antoine à Pierre Chirac, le successeur de Fagon (1718-1732), à propos du nouveau règlement promulgué le 28 avril 1729. Ce texte renforçait le contrôle de l'intendant sur les professeurs, et particulièrement sur les botanistes qu'il accusait de prendre trop de libertés. Dans un mémoire très circonstancié, Antoine s'éleva contre l'incurie de Chirac qui était, selon lui, à l'origine de la décadence du Jardin. Adressant ses plaintes à Maurepas puis à Fleury lui-même, il finit par obtenir gain de cause en 1732, lorsque fut nommé à la mort de Chirac un nouvel intendant tout à fait fidèle à la ligne de Fagon.

C'était une victoire pour Antoine qui, outre un dévouement très réel au Jar-

din du roi, avait montré une détermination proche de l'entêtement.

L'enrichissement du Jardin (1710-1770). — Dans l'esprit d'Antoine, les deux chaires de botanique du Jardin formaient un tout. C'est pourquoi les deux frères se partagèrent le travail de correspondance avec leurs collègues provinciaux ou étrangers, les amateurs éclairés (notamment les Anglais Sloane et Sherard) et les voyageurs et collecteurs travaillant pour le Jardin sur tous les continents.

Ces correspondances n'étaient pas à sens unique puisque les Jussieu assuraient la formation scientifique des voyageurs et leur prodiguaient conseils et

aide matérielle pendant leurs déplacements.

Le sous-démonstrateur avait un poste très important, à la fois scientifique et pratique. Il dirigeait les herborisations aux environs de Paris, allait rechercher lui-même des plantes à l'étranger, et surveillait les cultures et les jardiniers. Bernard de Jussieu exerça cette charge très lourde, sans rien déléguer, de 1722 à 1765.

Antoine, qui était prévoyant, avait préparé sa succession dès 1734 et, si ses projets ne furent pas exactement adoptés, c'est tout de même un Jussieu qui le remplaça à partir de 1770 en la personne d'Antoine-Laurent qui fut formé à la botanique, un peu malgré lui, par Bernard.

Une faille dans le monopole. — Antoine-Laurent aurait souhaité cumuler les deux postes de ses oncles, mais l'intendant, Buffon, ne lui accorda que celui de sous-démonstrateur, assez satisfait de donner une leçon à un jeune homme un peu trop ambitieux.

Mais le cumul des charges n'était plus envisageable non plus, car les emplois du Jardin évoluaient vers une plus grande spécialisation; ainsi la charge de sous-démonstrateur se trouva-t-elle quelque peu amoindrie par celle de jardinier en chef qui lui enleva tout le côté matériel.

CHAPITRE III

LES JUSSIEU ET LA RÉPUBLIQUE DES SCIENCES

La diffusion des idées. — L'Académie des sciences était en quelque sorte le complément du Jardin du roi, puisque c'est là que les Jussieu présentèrent le résultat de leurs observations réalisées au Jardin qui leur servait de laboratoire.

Antoine fut un savant pluridisciplinaire, s'intéressant autant à la botanique qu'à la médecine, à toute l'histoire naturelle comme à l'histoire tout court. Cette qualité eut son revers puisqu'elle l'entraîna à se disperser.

Bernard fut beaucoup moins fécond que son frère, mais se montra un précurseur en agronomie et un descripteur très pointilleux.

Le tribunal de la recherche scientifique. — Les Jussieu jouèrent régulièrement le rôle d'experts et de juges, donnant leur avis sur l'utilité économique de telle plante et, surtout, examinant les travaux scientifiques soumis à l'Académie. Leur esprit critique s'exerça dans tous les domaines de l'histoire naturelle; ils surent reconnaître parfois leur propre faillibilité, notamment dans

le cas de Peyssonnel.

Ils se montrèrent particulièrement sévères dans le domaine de la taxonomie, condamnant l'amateurisme et participant à l'idéologie élitiste de l'Académie qui voulait se fermer aux non-professionnels.

Un « marché commun » des sciences naturelles. — L'affiliation aux académies européennes faisait des Jussieu des citoyens à part entière de la République des sciences. Ce réseau de relations leur permettait d'enrichir leurs collections personnelles en échantillons d'herbier, en livres et en objets d'histoire naturelle. La solidarité scientifique se manifestait également par le jeu des recommandations mutuelles.

TROISIÈME PARTIE

LA MÉTHODE NATURELLE OU LA « VRAYE SCIENCE »

CHAPITRE PREMIER

LA BOTANIQUE AU XVIII^{*} SIÈCLE OU LA RECHERCHE D'UNE CLASSIFICATION NATURELLE DES VÉGÉTAUX

Les systèmes artificiels. - Le système de Tournefort connut un grand suc-

cès en raison de sa facilité ; il trouva un sectateur fidèle en la personne d'Antoine de Jussieu qui s'opposa violemment à Sébastien Vaillant, prédécesseur de Bernard au Jardin et nettement plus progressiste qu'Antoine. Ce dernier s'était bien rendu compte qu'il fallait améliorer le système de Tournefort, mais il ne le transforma pas vraiment et l'imposa au contraire dans l'École de botanique

du Jardin comme plus facile pour des botanistes débutants.

Linné fut l'inventeur d'un système très commode lui aussi, fondé sur les organes de la fructification des plantes, mais il fut surtout le législateur de la botanique en matière de nomenclature et de description. Bernard de Jussieu accepta très vite les innovations de Linné avec qui il fut longtemps en relation épistolaire, contrairement à Antoine qui trouvait le système linnéen trop compliqué. Il fut surtout convaincu par Linné de travailler à la mise au point d'une méthode de classification naturelle des végétaux.

La méthode naturelle: une longue genèse. — Alliant dans ses principes l'induction à l'a priori, la méthode naturelle, telle qu'Antoine-Laurent de Jussieu la présenta dans ses démonstrations et ses mémoires, permit d'établir pour la première fois les familles naturelles regroupant les genres. En revanche, Antoine-Laurent fut moins heureux dans l'élaboration des groupes supérieurs aux familles, car il y appliquait trop systématiquement le principe de subordi-

nation des caractères qu'il venait de démontrer.

Bernard, qui était un excellent observateur mais un savant trop discret sur sa méthode de travail, améliora les travaux de Linné en se servant de toutes les parties des plantes pour les classer, plutôt que de ne s'attacher qu'à un petit nombre d'entre elles. C'est du moins ce qui ressort de quelques mémoires ponctuels, dont l'un n'est même pas achevé, et d'une thèse de médecine soutenue par un de ses élèves en 1747. Ces documents permettent toutefois de conclure avec une quasi-certitude à l'antériorité des découvertes de Bernard de Jussieu sur celles énoncées par Michel Adanson dans ses Familles des plantes, parues en 1763. Cet élève de Bernard revendiqua toujours, en effet, la découverte de la méthode naturelle, mais à tort, semble-t-il.

Bernard fut, en tout cas, le premier à appliquer la méthode naturelle pour la plantation d'un jardin botanique. Un premier projet de 1757, sans doute destiné au Jardin du roi, confirme encore l'antériorité des découvertes de Bernard, mais la plantation concrète n'intervint qu'à partir de 1759 au

Petit-Trianon.

C'est à Antoine-Laurent que revint l'initiative de faire planter le Jardin du roi selon la classification inventée par son oncle et revue par lui en 1774, rendant ainsi la méthode naturelle réellement publique pour la première fois.

Le débat Jussieu-Adanson vient de ce que Bernard n'a jamais rien publié, faute de certitude concernant un grand nombre de plantes encore inconnues.

CHAPITRE II

ANTOINE-LAURENT DE JUSSIEU ET LE GENERA PLANTARUM

Un projet trop ambitieux. — Antoine-Laurent de Jussieu se chargea de la publication des travaux de Philibert Commerson, le naturaliste de l'expédition de Bougainville, dont les collections étaient parvenues au Jardin du roi après

sa mort en 1773. Commerson avait découvert de nombreux genres de plantes nouveaux, ce qui donna à Antoine-Laurent l'idée de publier un Genera plantarum, disposé en familles naturelles et contenant tous les genres nouveaux de Commerson, mais aussi d'autre voyageurs comme Joseph de Jussieu; l'ouvrage devait se terminer par le catalogue du Jardin du roi.

L'impression commença en 1782 mais le projet fut abandonné, car trop long

à réaliser et trop onéreux.

La rédaction du « Genera plantarum ». — La rédaction de l'état définitif du Genera plantarum fut très longue parce qu'Antoine-Laurent était très per-

fectionniste et apporta des modifications jusqu'au dernier moment.

L'objet de l'ouvrage était de donner un catalogue de tous les genres connus, rangés selon la méthode naturelle utilisée au Jardin et servant ainsi en quelque sorte de « mode d'emploi » à cette méthode. Ce travail fut d'autant plus nécessaire que la méthode naturelle mise au point au Jardin était contestée par de nombreux partisans de Linné.

Pour sa rédaction, Antoine-Laurent se servit de l'herbier considérable commencé par ses oncles et augmenté par lui grâce à ses correspondants, de même

qu'il utilisa sa bibliothèque personnelle enrichie de la même façon.

La « révolution » botanique (Cuvier). — La dernière feuille du Genera plantarum fut corrigée, au dire de l'auteur, le 13 juillet 1789. La parution date du début août.

Les premiers lecteurs, amateurs ou professionnels, eurent tous le sentiment que Jussieu développait des idées très neuves, mais que sa méthode était trop difficile d'accès pour les débutants. Elle connut pourtant une large diffusion dans les jardins botaniques provinciaux et auprès des correspondants du Jardin à l'étranger.

La méthode naturelle eut en outre un grand retentissement dans le monde des sciences, puisque Cuvier lui-même reconnut que sa classification zoologique devait beaucoup au principe de subordination des caractères énoncé par

Jussieu.

Dans le strict domaine botanique, les familles naturelles de Jussieu furent

adoptées sur le plan international.

Antoine-Laurent de Jussieu resta l'homme d'un seul ouvrage, car tous ses projets postérieurs (dont un *Species plantarum*) avortèrent en raison de la situation politique troublée de la Révolution.

CONCLUSION

Malgré une œuvre fondamentale dans le domaine de la taxonomie végétale, les Jussieu restèrent des gens discrets, éloignés de la botanique à la mode au XVIII^r siècle, sachant gérer leur carrière avec autant d'habileté que leur fortune personnelle. Car l'aspect familial et privé est aussi important pour les comprendre que l'aspect professionnel; en effet, la réussite d'Antoine-Laurent est indissociable de celle de Bernard qui elle-même n'aurait pu exister sans Antoine.



PIÈCES JUSTIFICATIVES

Mémoire d'Antoine de Jussieu contre le règlement du 28 avril 1729. — Inventaire de la collection d'histoire naturelle d'Antoine de Jussieu en 1758. — Mémoire d'Antoine de Jussieu sur le Ginseng. — Mémoire d'Antoine-Laurent de Jussieu sur les genres de plantes nouveaux contenus dans l'herbier du Pérou de son oncle Joseph.

ANNEXE

Tableau généalogique de la famille Jussieu.

PLANCHES

Portraits de Bernard et d'Antoine-Laurent de Jussieu. — Plan de Lyon au XVIII^e siècle. — Carte des environs de Lyon. — Cartes des différentes herborisations d'Antoine de Jussieu. — Photographies de planches de l'herbier Jussieu et de divers dessins réalisés pour illustrer certaines recherches. — Reproduction de deux pages du *Genera plantarum*. — Spécimens de l'écriture d'Antoine, Bernard et Antoine-Laurent de Jussieu.